

2 octobre 2012

12.155

Motion du groupe PopVertsSol**TransRUN: et après?**

Le Grand Conseil demande au Conseil d'utiliser le reste du crédit d'étude de 6,6 millions de francs, voté à l'unanimité par le Grand Conseil en 2009, pour confirmer ou infirmer qu'il n'y a d'alternative crédible au projet TransRUN-RER refusé par une courte majorité des électeurs ce 23 septembre. Il est prié de réactualiser ou compléter les études déjà menées sur les variantes non retenues.

Il le prie par ailleurs d'établir les scénarii envisageables pour la modernisation de la ligne actuelle, qui prend en compte le cas où les CFF l'auraient assainie.

S'il y a lieu, le Conseil d'Etat est invité à demander un crédit d'étude complémentaire au Grand Conseil.

L'urgence est demandée.

Note: il n'est probablement pas utile de modifier le décret de 2009 dont l'article premier précise: *"Un crédit de 6.600.000 francs est accordé au Conseil d'Etat pour financer l'établissement de l'avant-projet d'un nouveau tronçon de voie ferrée entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds"*.

Signataires: L. Debrot, S. Barbetti Buchs, A. Shah, C. Maeder-Milz, L. Ducommun, T. Buss, F. Konrad, M. Zurita, D. Ziegler, F. Jeandroz, V. Leimgruber, R. Aeberhard, V. Pantillon, D. Angst, F. Fivaz, M.-F. Monnier Douard, T. El Kadiri et P. Herrmann.